



L'Union, le 6 février 2025

Marc PÉRÉ

Maire

Monsieur Vincent TERRAIL NOVES
Vice-président de Toulouse Métropole
Economie circulaire, déchets, propreté
6 rue René Leduc
BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5

Nos Réf : 02/02/2025/MP/FB/AR

Objet : Dysfonctionnements dans la gestion des déchets verts et des collectes des ordures ménagères

Monsieur le Vice-président,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de la vive inquiétude et du mécontentement des habitants de L'Union concernant deux problèmes majeurs relatifs à la gestion des déchets sur notre territoire.

1. Dysfonctionnement dans l'inscription aux collectes gratuites de déchets verts

Dans le calendrier de collecte des déchets 2025 de Toulouse Métropole, il était annoncé que les habitants pouvaient s'inscrire pour bénéficier de six collectes gratuites de déchets verts entre les mois de janvier et mars. Or, cette information s'est avérée fautive, puisque la date limite réelle d'inscription indiquée sur le site de Toulouse Métropole est fixée au 31 janvier.

De nombreux habitants de L'Union, s'appuyant sur l'information erronée diffusée par Toulouse Métropole, se sont retrouvés piégés et se voient aujourd'hui refuser l'accès à ce service. Cette situation est source de frustration et de colère pour nos administrés, qui subissent une erreur de communication dont ils ne sont en rien responsables.

Face à cette incohérence, il est impératif que Toulouse Métropole assume sa responsabilité et rouvre immédiatement les inscriptions afin de permettre aux habitants concernés de bénéficier du service promis. Une correction de cette information erronée doit également être diffusée sans délai.

2. Dysfonctionnements récurrents dans la collecte des ordures ménagères et des emballages

Par ailleurs, les habitants de L'Union font état de nombreuses irrégularités dans la collecte des ordures ménagères et des emballages : ramassages non effectués aux dates prévues, collecte erratique, retards fréquents. Ces dysfonctionnements, qui perdurent, provoquent une insatisfaction croissante et une détérioration du cadre de vie.

Il est essentiel d'apporter des explications claires sur ces problèmes récurrents, qui nuisent directement au quotidien des habitants et compromettent la qualité du service public. Nous demandons en outre la mise en œuvre de mesures correctives rapides afin de garantir une collecte régulière et fiable des déchets.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part sur ces deux sujets, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Marc PÉRÉ**

